

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 7 juin 2024 modifiant la décision du 11 mars 2022 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR : TREA2415402S

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code des transports, notamment ses articles R. 6521-8 à R 6521-12 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R*133-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2020-806 du 29 juin 2020 modifié relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

Vu la décision du 11 mars 2022 modifiée portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide :

Article 1^{er}

Le a) du I (Section des essais et réceptions) de l'article 1^{er} de la décision du 11 mars 2022 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes :

« a) membres représentant l'aviation militaire

« - Titulaires : MM. Damien BRENOT, Benedict SMITH

« - Suppléants : MM. Eric CHARLES, Jean-Christophe LALANNE, Nicolas LANGEVIN, Julien SAVARDEL ».

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait, le 7 juin 2024.

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,

P. CIPRIANI